

Tableau 1. Synthèse des principales adaptations des mesures des doctrines du HCSP pour les établissements recevant du public et les établissements scolaires et universitaires, en fonction des différents scénarios

Phases du déconfinement	Doctrine 1 [1,2]	Doctrine 2 [3-5]	Doctrine 3
	Avril 2020	Jun 2020	Septembre 2020
Gestes barrières systématiques	Oui	Oui	Oui
Hygiène des mains fréquente supposant une mise à disposition adéquate des matériels et produits nécessaires	Oui	Oui	Oui
Distance physique d'au moins 1 mètre (espace de 4 m ²)	Oui Individuelle	Oui Par classe ou groupe Par table/bureau, notamment en latéral	Oui Si possible en garantissant une capacité d'accueil nominale ^a
Port de masque grand public ^b	Oui	Oui	Oui
Gestion du flux de circulation/brassage d'enfants ou élèves ou étudiants	Oui	Oui	Non Si port systématique du masque et évitement des regroupements et croisements trop importants
Politique générale/Référent Covid-19/Plan stratégique de prévention/Organisation d'évènements	Oui	Oui	Oui
Information/communication/éducation (Appropriation collective des règles sanitaires)	Oui	Oui	Oui
Vigilance sanitaire/détection de cas	Oui	Oui	Oui Anticiper pour être en capacité d'assurer une continuité pédagogique en cas de reprise de l'épidémie à l'automne
Nettoyage/désinfection de l'environnement	Oui Plusieurs fois par jour	Nettoyage des sols et grandes surfaces une fois / jour Désinfection des seules petites surfaces fréquemment touchées, au moins une fois / jour	Nettoyage de routine une fois / jour
Maîtrise des systèmes de ventilation	Oui Aération 10 à 15 min toutes les 3 heures	Oui Aération 10 à 15 min au moins deux fois/jour	Oui Aération 10 à 15 min au moins deux fois/jour
Transport scolaire	Pas de reprise	Reprise avec régulation de la distance physique par groupe avec HDM et port du masque à partir du collège	Reprise sans régulation de la distance physique mais avec HDM et port du masque à partir du collège

^a La distance physique n'est plus obligatoire si impossible ou contraignante à mettre en place mais est soumise au respect des autres mesures de prévention, notamment le port systématique du masque dès que possible (11 ans) lors de regroupement de personnes et dans les espaces clos (ex. classes, amphithéâtres, ateliers, travaux pratiques et dirigés, etc.). La capacité nominale correspond à l'accueil de la totalité des élèves/étudiants en période habituelle.

^b Le HCSP recommande le port d'un masque à usage médical pour les personnels ou les élèves/étudiants à risque de forme grave de Covid-19 [9]. Le port de masque devra suivre les règles d'utilisation standardisées [1].